

HD-IP-Kamera mit LED-Flutlicht FLK-25.HD

8 W, Bewegungsverfolgung, SD-Aufzeichnung, App

Bedienungsanleitung



Inhaltsverzeichnis

Ihre neue HD-IP-Kamera mit LED-Flutlicht	3
Lieferumfang	3
Zusätzlich benötigt:.....	3
Wichtige Hinweise zu Beginn	4
Sicherheitshinweise	4
Wichtige Hinweise zur Entsorgung.....	4
Konformitätserklärung	4
Produktdetails	5
Inbetriebnahme	6
microSD-Karte einsetzen und entnehmen	6
Installation.....	6
Sicherheitshinweise	6
Montage.....	7
Verwendung	8
Einstellungen	9
Modus wählen	9
Audio Nachrichten	9
Audio-Modus auswählen	9
Nachrichten aufnehmen.....	9
Nachrichten wiedergeben und löschen.....	10
Videos/ Bilder betrachten.....	10
App	11
App installieren	11
App einrichten	11
Einstellungen	12
Problemlösungen	13
Datenschutz	14
Technische Daten	15

Ihre neue HD-IP-Kamera mit LED-Flutlicht

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde, vielen Dank für den Kauf dieser HD-IP-Kamera mit LED-Flutlicht. Bringen Sie ein Stück Sicherheit in Ihre Firma oder Ihr Haus, indem Sie verdächtige Bewegungen automatisch verfolgen und aufzeichnen lassen. Nutzen Sie drei verschiedene Modi, um die Funktion Ihrer HD-IP-Kamera mit LED-Flutlicht an Ihre Bedürfnisse anzupassen und spielen Sie automatisch verschiedene Geräusche ab, um Gäste zu begrüßen oder Eindringlinge abzuschrecken.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihre neue HD-IP-Kamera mit LED-Flutlicht optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- HD-IP-Kamera mit LED-Flutlicht
- Stromkabel
- 2 x Schrauben
- 2 x Dübel
- Inbusschlüssel
- Filzscheibe
- Bedienungsanleitung



ACHTUNG!

Vor und während der Montage sollte das Klebeband, das die Flutlicht-Kamera am Rotieren hindert, nicht entfernt werden, da dies sonst zu ungewollten Beschädigungen am Kameramotor führen kann. Falls das Klebeband versehentlich gelöst wurde, ersetzen Sie es durch handelsübliches Klebeband.

Zusätzlich benötigt:

- Hammer
- Sicherheitsbrille
- Kreuzschlitzschraubenzieher
- Wasserwaage
- microSD-Karte bis max. 32 GB

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.visor-tech.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Wichtige Hinweise zu Beginn

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Alle Änderungen und Reparaturen an dem Gerät oder Zubehör dürfen nur durch den Hersteller oder von durch ihn ausdrücklich hierfür autorisierte Personen durchgeführt werden.
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten!

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört **nicht** in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag/Monat/Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt NX-4215-675 in Übereinstimmung mit der Ökodesignrichtlinie 2009/125/EG, der RoHS Richtlinie 2011/65/EU, der EMV-Richtlinie 2014/30/EU, der Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU und der Funkanlagen-Richtlinie 2014/53/EU befindet.

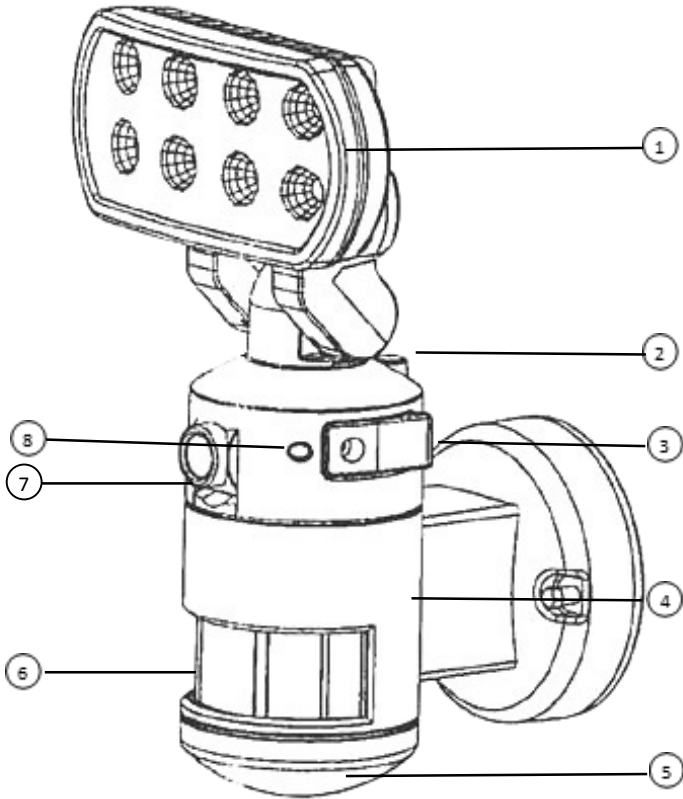
Kurtasz, A.

Qualitätsmanagement
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer NX-4215 ein.



Produktdetails



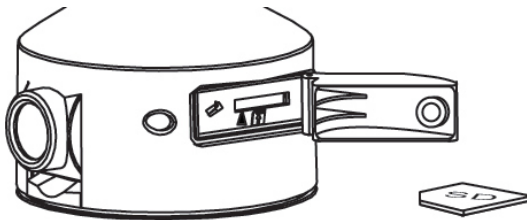
1	Fluter
2	Reset-Taste
3	microSD-Abdeckung
4	Audioeinstellungen (auf der anderen Seite)
5	Modus Einstellungen (unten)
6	Bewegungsmelder
7	Bewegliche Kamera
8	LED Licht

Inbetriebnahme

microSD-Karte einsetzen und entnehmen

Bevor die Flutlicht-Kamera Videos oder Fotos aufnehmen kann, müssen Sie eine microSD-Karte einsetzen.

1. Öffnen Sie die Abdeckung an der Seite des Kameragehäuses mit dem Inbusschlüssel.
2. Schieben Sie die microSD-Karte (bis max. 32 GB) vorsichtig mit den Kontakten nach unten in den Kartenschacht wie auf der Zeichnung neben dem Schacht angegeben. Die goldfarbenen Kontakte müssen dabei zur Unterseite der Kamera zeigen. Ein Federwiderstand muss überwunden werden. Die Karte ist richtig eingesetzt, wenn sie nicht wieder von selbst hinausspringt.
3. Wenn Sie die Karte wieder entnehmen wollen, drücken Sie sie kurz in den Schacht, um den Federwiderstand zu lösen, und ziehen Sie sie vorsichtig heraus.



Installation

Sicherheitshinweise



ACHTUNG!

Führen Sie die Montage der Flutlicht-Kamera nicht selbst durch, sondern ziehen Sie einen Elektriker hinzu! Stellen Sie vor der Installation sicher, dass der Stromkreis mit Hilfe der Elektro-Sicherung unterbrochen ist (Sicherung umlegen, bzw. herausdrehen). Die Flutlicht-Kamera darf keinesfalls an einer Stelle montiert werden, hinter der Kabel oder Leitungen verlaufen. Elektroschockgefahr!

Bitte beachten Sie vor der Installation der Flutlicht-Kamera folgende Hinweise:

- Die Flutlicht-Kamera muss ordnungsgemäß geerdet werden.
- Die Flutlicht-Kamera darf nicht an entzündbaren Oberflächen montiert werden.
- Bevor die Verbindung zur Stromversorgung hergestellt wird, muss sichergestellt sein, dass die Stromspannung korrekt ist und Masse mit Masse bzw. Erdung mit Erdung verbunden sind. Achtung Verletzungsgefahr!
- Die Flutlicht-Kamera sollte mindestens 1,2 m über dem Erdboden angebracht werden. Eine Montagehöhe von ca. 2 m erzielt die besten Ergebnisse.

Der Bewegungssensor wird nicht korrekt funktionieren, wenn er an folgenden Orten montiert ist:

- In der Nähe des Auslasses einer Heizung

- In der Nähe einer Klimaanlage
- Direkt auf fahrende Fahrzeuge gerichtet
- In Sichtweite von Wasserreflexionen
- In direkter Lichteinstrahlung anderer Lampen
- Auf Bäume oder Büsche gerichtet

Montage



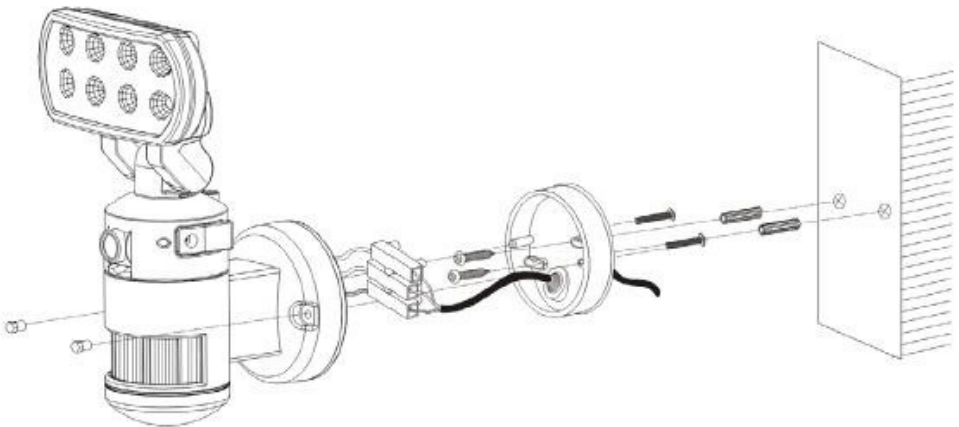
HINWEIS:

Das mitgelieferte Befestigungsmaterial ist nicht geeignet für Wände mit Stahlbeschlägen oder Stahlwände und für Wände aus Betonziegeln oder Regips. Wenn Sie sich über die Beschaffenheit Ihrer Wand nicht sicher sind, ziehen Sie bitte Fachpersonal zu Rate.

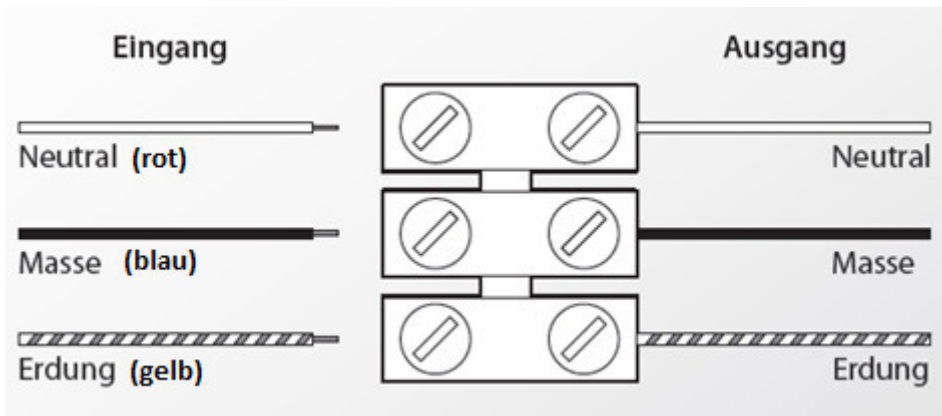


ACHTUNG!

Führen Sie die Montage, insbesondere den Anschluss an die Stromversorgung, nicht selbst durch, sondern ziehen Sie bitte Fachpersonal zu Rate. Die unten aufgeführten Montagehinweise richten sich an das Fachpersonal.



1. Schrauben Sie die Bodenplatte von der Wandhalterung und entfernen Sie die Verschlüsse über den Haltelöchern für die Schrauben.
2. Nutzen Sie die Bodenplatte als Schablone, um mit einem Bleistift die späteren Bohrlöcher zu kennzeichnen. Für optimale Ergebnisse sollte die Flutlicht-Kamera in ca. 2 m Höhe angebracht werden.
3. Nutzen Sie eine Bohrmaschine, um die Löcher für die beiden Dübel zu bohren und setzen Sie diese fest ein.
4. Führen Sie das Stromkabel durch den Schacht auf der Rückseite der Bodenplatte und verbinden Sie es mit der Stromversorgung der Flutlicht- Kamera wie auf dem Diagramm angegeben.



5. Stellen Sie sicher, dass alle Kabel korrekt und sicher verbunden sind. Überprüfen Sie die Kabelverbindungen ein zweites Mal, um ganz sicher zu gehen. Fehler können zu Schäden am Produkt, zu Bränden oder Verletzungen führen.
6. Schieben Sie die Halteschrauben von hinten durch die Bodenplatte, so dass ihre Spitzen in Richtung der Kamera deuten. An diesen Schrauben wird die Flutlicht-Kamera befestigt.
7. Schrauben Sie die Bodenplatte der Kamerahalterung mit den Wandschrauben fest in die beiden Dübel.
8. Setzen Sie die Kamerahalterung auf die Halteschrauben und befestigen Sie sie mit den Verschlusskappen.
9. Entfernen Sie die Plastikbedeckung und das Klebeband von der Kamera.



ACHTUNG!

Achten Sie darauf, dass der Kamerakopf nicht festgehalten oder blockiert wird, wenn Sie die Kamera einstecken. Wird direkt beim Einstecken das Drehen verhindert, stoppt das Gerät aus Sicherheitsgründen den Motor und die LED blinkt daher orange.

Verwendung



HINWEIS:

Es kann bis zu 1 Minute dauern, bis die Kamera als WLAN-Hotspot sichtbar ist. Im Fall einer Fehlfunktion, drücken Sie die RESET-Taste einmal.

- Die Flutlicht-Kamera schaltet sich ein, sobald die Stromversorgung hergestellt wird.
- Drücken Sie einmal die RESET-Taste, nachdem sich die Kamera eingeschaltet hat.
- Um die Drehung des Kamerakopfes zu stoppen, drücken Sie die Mode-Taste für 3 Sekunden. Die LED am IR-Sensor blinkt orange. Die Kamera fährt langsam in ihre Standardposition und hält still.
- Richten Sie die Kamera so aus, dass der gewünschte Blickwinkel überwacht wird.

Einstellungen



HINWEIS:

Nachdem Sie die Kameradrehung mit der Mode-Taste deaktiviert haben, decken Sie zusätzlich den IR-Sensor ab (z.B. mit einem Tuch). Nehmen Sie nach erfolgreicher Einstellung die Abdeckung wieder vom IR-Sensor ab. Um die Kamerarotation wieder zu aktivieren, halten Sie erneut die Mode-Taste für 3 Sekunden gedrückt und lassen Sie dann los. Die orangene LED hört auf zu blinken. Der zuletzt eingestellte Modus ist aktiv.

Modus wählen

Die Flutlicht-Kamera verfügt über drei verschiedene Betriebsmodi, die für unterschiedliche Situationen gedacht sind. Drücken Sie die Modus-Taste an der Unterseite des Gehäuses, um zwischen den Modi zu wechseln. Die Modus-LED zeigt durch ihre Farbe an, welcher Modus gewählt wurde.

ROT: Tagsüber: Licht ausgeschaltet, Kamera eingeschaltet, Lautsprecher ausgeschaltet.

Nachts: Licht, Kamera und Lautsprecher eingeschaltet

ORANGE: Tag und Nacht: Licht, Kamera und Lautsprecher eingeschaltet

GRÜN: Tagsüber: Licht ausgeschaltet, Kamera und Lautsprecher eingeschaltet

Nachts: Licht, Kamera und Lautsprecher eingeschaltet

Audio Nachrichten

Ihre Flutlicht-Kamera kann vorprogrammierte Nachrichten oder Geräusche abspielen, sobald der Bewegungssensor aktiviert wird. Sie haben die Möglichkeit, bis zu zwei Audio-Nachrichten aufzunehmen oder einen der beiden gespeicherten Effekte (Türklingel, Hundebellen) auszuwählen.

Audio-Modus auswählen

Standardmäßig ist der "stille Modus" aktiviert – Ihre Flutlicht-Kamera spielt also keine Geräusche ab. Sie können den Audio-Modus jedoch mit der Taste AUDIO MODE an der Seite des Gehäuses verändern.

Drücken Sie die Taste AUDIO MODE. Das aktuell eingestellte Geräusch wird abgespielt. Drücken Sie die Taste erneut, um das nächste Geräusch / die nächste gespeicherte Audio-Nachricht abzuspielen. Drücken Sie so lange die Taste, bis das gewünschte Geräusch / die gewünschte Nachricht ertönt. Diese wird künftig von der Flutlicht-Kamera automatisch abgespielt. Um wieder in den "stillen Modus" zu wechseln, drücken Sie die Taste AUDIO MODE so oft, bis kein Geräusch mehr ertönt.

Nachrichten aufnehmen

Drücken Sie die Taste SET/REC an der Seite des Gehäuses für 3 Sekunden. Ein einzelner Signalton ertönt. Sprechen Sie Ihre Nachricht in das Mikrofon. Wenn Sie die Aufnahme beenden möchten, drücken Sie erneut SET/REC. Das Ende der Aufnahme wird durch zwei Signaltöne bestätigt. Zehn Sekunden, nachdem Sie zu sprechen aufgehört haben, stoppt die Aufnahme automatisch.

Die Flutlicht-Kamera kann bis zu zwei Nachrichten speichern. Um eine zweite Nachricht aufzunehmen, wiederholen Sie die obigen Anweisungen.



HINWEIS:

Falls nach dem Drücken der SET/REC-Taste für 3 Sekunden drei Signaltöne zu hören sind, haben Sie bereits zwei Nachrichten aufgenommen. Bitte löschen Sie eine der Nachrichten, bevor Sie eine neue Nachricht aufnehmen.

Nachrichten wiedergeben und löschen

Wenn Sie nur eine Nachricht aufgenommen haben, drücken Sie die Taste PLAY/ERASE. Die Nachricht wird abgespielt. Um die zweite Nachricht abzuspielen, drücken Sie während der Wiedergabe der ersten Nachricht erneut die Taste PLAY/ERASE. Um eine Nachricht zu löschen, drücken Sie während der Wiedergabe der Nachricht ebenfalls die Taste PLAY/ERASE und halten Sie sie für 3 Sekunden gedrückt. Sie hören zwei Signaltöne zur Bestätigung, dass die Nachricht gelöscht wurde.



HINWEIS:

Sobald Sie die erste Nachricht löschen, wird die zweite gespeicherte Nachricht automatisch zu Nachricht 1. Die nächste Nachricht, die Sie aufnehmen, wird dann an zweiter Stelle gespeichert.

Videos/ Bilder betrachten

Um die aufgezeichneten Videos/ Bilder zu betrachten, müssen Sie zunächst die microSD-Karte aus der Flutlicht-Kamera entnehmen. Öffnen Sie die Abdeckung des SD-Kartenschachtes mit dem Inbus-Schlüssel. Drücken Sie die Modus-Taste für 3 Sekunden. (Wenn Sie das Gerät wieder anschalten möchten, drücken Sie die Modus-Taste ebenfalls wieder für 3 Sekunden). Drücken Sie die microSD-Karte leicht in den Schacht, um den Federwiderstand zu lösen, und ziehen Sie sie dann hinaus. Sie können die microSD-Karte jetzt über einem Kartenleser oder einen USB-Adapter an Ihrem Computer auslesen und dort die Videos und Bilder betrachten.

App



HINWEIS:

Apps werden ständig weiterentwickelt und verbessert. Es kann daher vorkommen, dass die Beschreibung der App in dieser Bedienungsanleitung nicht mehr der aktuellsten App-Version entspricht.

Ihre Kamera wird per App gesteuert und eingerichtet. Alternativ zur Entnahme der SD-Karte können Sie die Bilder auch über die App betrachten



ACHTUNG!

Eine eingelegte microSD-Karte wird weiterhin benötigt. Sollte keine microSD-Karte eingelegt sein, kann es zu Fehlfunktionen kommen.

App installieren

Zum Betrieb benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen Ihrer Kamera und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **Smart Guard HD**. Suchen Sie diese im Google Play Store (Android) oder App-Store (iOS) und installieren Sie sie auf Ihrem Mobilgerät.

App einrichten

1. Verbinden Sie die Kamera mit Ihrem Handy per WLAN. Öffnen Sie hierfür Ihre WLAN-Einstellungen und wählen Sie das Gerät „Smart Guard-XXXX“, wobei „XXXX“ für die einmalige Seriennummer des Gerätes steht, aus. Geben Sie als Passwort „12345678“ ein.
2. Sie können bereits jetzt die Daten live sehen, wenn Sie die App öffnen.
3. Um eine Internetverbindung für Kamera und Handy herzustellen, drücken Sie zweimal auf den Bildschirm. Drücken Sie auf Menü (Zahnräder). Sie werden aufgefordert das Kamerapasswort einzugeben (Standard 12345678). Setzen Sie einen Haken bei „Remember Password“, wenn das Passwort beim nächsten Mal nicht abgefragt werden soll. Drücken Sie auf „Join Home AP“. Wählen Sie Ihr WLAN-Netzwerk aus und geben Sie Ihr Passwort ein. Sollten Sie kein Netzwerk vorfinden, drücken Sie auf „Refresh“, um erneut zu suchen. Brechen Sie die Suche mit „Cancel“ wieder ab. Drücken Sie auf „Join“ oder brechen Sie mit „Cancel“ ab. Warten Sie nun 60 Sekunden, während die Kamera sich mit dem WLAN verbindet. Das Licht wird einige Male aufblitzen.
4. Um einen kompletten Reset durchzuführen, halten Sie für mindestens 6 Sekunden die Reset-Taste gedrückt und trennen Sie anschließend die Kamera kurz von der Stromversorgung. Drücken Sie beim erneuten Verbinden noch einmal die Reset-Taste. Die Kamera startet komplett neu und befindet sich danach wieder im Auslieferungszustand. Bis sie wieder im WLAN sichtbar wird, können einige Sekunden vergehen.
5. Gehen Sie dann in Ihr WLAN-Menü und verbinden Sie sich wieder direkt mit dem WLAN der Kamera („Smart Guard HD-EE“, Passwort: 12345678).
6. Öffnen Sie die App „Smart Guard HD“ wieder. Wählen Sie Ihre Kamera aus. Sie sind nun mit der Kamera und Ihrem WLAN verbunden und können nun immer auf Ihre Kamera zugreifen.

**HINWEIS:**

Wenn Sie mobil auf Ihre Kamera zugreifen wollen, sollten Sie über genügend Highspeed-Volumen und einen guten Handyempfang (mindestens UMTS 3G) verfügen.

Einstellungen

Kameramenü:

Wenn Sie zweimal auf den Bildschirm drücken, öffnet sich auf der Seite ein Menü. Hier haben Sie mehrere Optionen

Um den Namen und das Passwort Ihrer Kamera zu ändern, gehen Sie auf „Wi-Fi Setting“. Hier können Sie nun den Namen Ihrer Kamera und Ihr Passwort ändern. Geben Sie den Namen unter „SSID“ ein, das Passwort ändern Sie indem Sie unter „Current Password“ Ihr aktuelles Passwort eingeben, und dann unter „New Password“ und „Confirm Password“ zweimal Ihr neues Passwort eintragen. Das Passwort darf maximal 8 Zeichen lang sein.

Kamera: Wenn Sie hier draufdrücken, erhalten Sie ein Foto der aktuellen Aufnahme auf Ihr Handy. Der Bildschirm zeigt hier „Saving Image“ (Speichert Bild) an.

REC: Starten Sie eine Aufnahme. Diese kann jederzeit mit einem drücken auf das Viereck beendet werden. Ansonsten wird die Aufnahme automatisch nach 20 Sekunden beendet.
Play (Dreieck): Hier können Sie ihre Aufnahmen, die Sie mit der App gemacht haben, ansehen oder die bereits vorhandenen Aufnahmen von der microSD-Karte einsehen.

Wenn Sie auf „Mobile Phone“ drücken, erhalten Sie eine Liste Ihrer Aufnahmen. Wählen Sie eine zum Betrachten aus oder löschen Sie sie, indem Sie auf das Kreuz drücken.
Wenn Sie auf „Camera SD-Card“ (Kamera SD-Karte) drücken, erhalten Sie eine Auswahl der Ordner, sortiert nach Zeitpunkt der Aufnahme. Wählen Sie erst den Tag und dann die Stunde und dann die Minute aus, um zu dem gewünschten Bild zu kommen. Alternativ können Sie ein Bild auch mit einem drücke auf das Kreuz löschen.

Licht (Glühbirne): Aktivieren Sie das Licht Ihrer Kamera, indem Sie auf dieses Symbol drücken.

Einstellungen (Zahnräder): Nachdem Sie das Passwort unter „Password“ eingegeben haben, haben Sie hier mehrere Möglichkeiten zur Einstellung:

- Camera Setting: Hier können Sie die Uhrzeit Ihres Smartphone auf die Kamera übertragen. Drücken Sie hierzu einfach auf die Uhrzeit.
- Frequenz Setting: Stellen Sie die Frequenz Ihrer Kamera auf 50 oder 60 Hz ein, indem Sie eine Frequenz auswählen und „OK“ drücken oder „Cancel“ um abzuberechnen.
- PIR Notification: Hier können Sie direkt auf das Handy benachrichtigt werden, wenn Ihre Kamera eine Aufnahme tätigt. Schalten Sie hierfür bei PIR Notification auf „On“. Alternativ können Sie das Menü über „Cancel“ wieder verlassen.

**HINWEIS:**

Stellen Sie sicher, dass die Kamera mit dem Router verbunden ist (Join AP Setting). Erst nach Anbindung mit einem Router und Internetverbindung steht diese Option zur Verfügung.

- **Reset to Default:** Stellen Sie alle Einstellungen auf Werkseinstellung zurück indem Sie auf „Yes“ drücken oder brechen Sie ab indem Sie auf „No“ drücken.

Problemlösungen

Warum wird die SD-Karte nicht erkannt?

Stellen Sie sicher, dass die Speicherkarte in FAT32 formatiert wurde und die SD-Karte im ausgeschalteten Zustand der Kamera eingesteckt wurde.

Was geschieht, wenn die Speicherkarte voll ist?

Die Flutlicht-Kamera überschreibt automatisch die ältesten auf der Karte vorhandenen Dateien, falls die Speicherkarte voll ist.

Kann ich Bilder oder Videos von der Kamera über ein Kabel übertragen?

Nein. Die Flutlicht-Kamera verfügt über einen microSD-Kartenschacht und speichert Videos und Bilder auf handelsüblichen microSD-Speicherkarten, so dass Sie die Speicherkarte bequem über Ihren Computer auslesen können.

Was bedeutet es, wenn die Modus-LED orange blinkt?

Ein oranges Blinken der Modus-LED bedeutet, dass der Motor der Kamera nicht richtig funktioniert. Aus diesem Grund wird die Kamera zwar Bewegungen noch aufzeichnen, sie aber nicht mehr nachverfolgen können. Mehrere Gründe sind für eine solche Motorenstörung denkbar:

- **Blockierung:** Ein Objekt blockiert die Kamera und verhindert so, dass sie sich drehen kann.
- **Motorschaden:** Der Motor der Kamera ist beschädigt.

Sie können den Normalstatus der Flutlicht-Kamera möglicherweise wiederherstellen, indem Sie die Flutlicht-Kamera kurzfristig von der Stromversorgung trennen. Drücken Sie vorher die Taste OFF/REC, um eine möglicherweise laufende Aufzeichnung zu beenden.

Wie führe ich einen kompletten Reset durch?

Um einen kompletten Reset durchzuführen, halten Sie für mindestens 6 Sekunden die Reset-Taste gedrückt und trennen Sie anschließend die Kamera kurz von der Stromversorgung. Drücken Sie beim erneuten Verbinden noch einmal die Reset-Taste. Die Kamera startet komplett neu und befindet sich danach wieder im Auslieferungszustand. Bis sie wieder im WLAN sichtbar wird, können einige Sekunden vergehen. Gehen Sie dann in Ihr WLAN-Menü und verbinden Sie sich wieder direkt mit dem WLAN der Kamera („Smart Guard HD-EE“, Passwort: 12345678).

Datenschutz

Bevor Sie das Gerät an Dritte weitergeben, zur Reparatur schicken oder zurückgeben, beachten Sie bitte folgende Punkte:

- Löschen Sie alle Daten.
- Setzen Sie das Gerät auf Werkseinstellungen zurück.
- Entfernen Sie das Gerät aus der App.
- Entfernen Sie die Speicherkarte.

Eine Erklärung, weshalb bestimmte Personendaten zur Registrierung bzw. bestimmte Freigaben zur Verwendung benötigt werden, erhalten Sie in der App.

Technische Daten

Flutlicht		8 x 1 W-LED
Stromversorgung		230 V
WLAN		802.11 b/g/n
Frequenzbereich		2.412-2.472 MHz
Max. Sendeleistung		100 mW
Highpower-LEDs	Anzahl	8
	Leistungsaufnahme	8 x 1 W
	Helligkeit	ca. 820 lm
	Energieeffizienzklasse	A+
	Elektrischer Leistungsfaktor	0,5
	Anlaufzeit bis zur Erreichung von 60 % des vollen Lichtstroms	< 0,2 s
	Schaltzyklen	25.000
	Lampenlichtstromerhalt am Ende der Lebensdauer	93 %
	Nennlebensdauer	25.000 Stunden
	Farbtemperatur	5.000 K
	Farbwiedergabe	66 RA
	Nomineller Halbwertswinkel	90°
	Farbkonsistenz	< 6 SDCM
	Bemessungslichtstärke	1.168 cd
Maße des Leuchtmittels	178 x 153 mm (Ø x L)	
Reichweite des Bewegungssensors		10 m
Erkennungswinkel des Bewegungssensors		210° (horizontal)
Effektive Sichtweite der Kamera		8 m
Blickwinkel der Kamera		60°
Video-Aufnahme	Dauer	je 20 Sekunden
	Auflösung	1280 x 720 Pixel (HD 720 p) bei 20 Bildern/s
Aufnahme-Formate		AVI, JPEG
microSD(HC)-Speicherkarte		bis 32 GB
Wetterfestes Gehäuse		IP55
Gehäusematerial		Aluminium, Kunststoff
Maße		254 x 178 x 153 mm
Gewicht		ca. 1,1 kg

Dieses Produkt enthält Software, welche ganz oder teilweise als freie Software den Lizenzbedingungen der GNU General Public License, Version 2 (GPL) unterliegt.

Den Quellcode der Software erhalten Sie unter

<http://www.pearl.de/support/> unter dortiger Eingabe der Artikelnummer; wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter unter

opensource@pearl.de) den SourceCode auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen; den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>.

Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus.

Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht.

Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter

opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software--to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The „Program“, below, refers to any such program or work, and a „work based on the Program“ means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term „modification“.) Each licensee is addressed as „you“.

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.

You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.

If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices.

Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and „any later version“, you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM „AS IS“ WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the „copyright“ line and a pointer to where the full notice is found.

one line to give the program's name and an idea of what it does.
Copyright (C) yyyy name of author

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author
Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.

The hypothetical commands `show w' and `show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than `show w' and `show c'; they could even be mouse-clicks or menu items - whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a „copyright disclaimer“ for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.

signature of Ty Coon, 1 April 1989
Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

Kundenservice: 07631 / 360 - 350

Importiert von:

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1-3 | D-79426 Buggingen

© REV6 – 12.07.2018 – BS/FR//MF

FLK-25.HD

Caméra de surveillance active IP HD

avec projecteur LED

Mode d'emploi



Table des matières

Votre nouvelle caméra de surveillance	3
Contenu	3
Accessoires requis (non fournis) :	3
Consignes préalables	4
Consignes de sécurité	4
Consignes importantes concernant le traitement des déchets	5
Déclaration de conformité	5
Description du produit	6
Insérer et retirer une carte MicroSD	7
Installation	7
Consignes de sécurité	7
Montage	8
Utilisation	10
Réglages	10
Choisir un mode	10
Messages audio	10
Sélection du mode Audio	10
Enregistrer un message	11
Lecture et effacement des messages	11
Lecture des photos et vidéos	11
Application	12
Installation de l'application	12
Configuration de l'application	12
Réglages	13
Dépannage	14
Caractéristiques techniques	16
Contrat de licence logiciel libre	17

Votre nouvelle caméra de surveillance

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette caméra de surveillance à projecteur à LED. Renforcez la sécurité de votre maison ou de votre entreprise grâce à cette caméra de surveillance, qui capte et enregistre automatiquement tout mouvement suspect. Adaptez les fonctions de cette caméra grâce aux 3 différents modes disponibles, et accueillez vos amis ou effrayez les visiteurs indésirables à l'aide de sons automatiques et programmables.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Caméra de surveillance active IP HD avec projecteur LED
- Câble d'alimentation
- 2 vis
- 2 chevilles
- Clé mâle à six pans
- Disque feutre
- Mode d'emploi



ATTENTION :

Avant et pendant le montage, veuillez ne pas retirer la bande adhésive qui empêche la rotation de la caméra, vous risqueriez d'en endommager involontairement le moteur. Si la bande adhésive devait être arrachée accidentellement, remplacez-la immédiatement par du ruban adhésif classique.

Accessoires requis (non fournis) :

- Marteau
- Lunettes de sécurité
- Tournevis cruciforme
- Niveau à bulle
- Carte MicroSD jusqu'à 32 Go

Consignes préalables

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessures !
- N'ouvrez jamais l'appareil. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit sous peine de perdre toute garantie !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne regardez jamais directement le rayon lumineux de la lampe. Ne pointez pas la lampe directement dans les yeux d'une personne ou un animal.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Respectez la législation locale concernant les libertés individuelles et le droit à l'image. La législation française interdit de filmer, enregistrer ou photographier des personnes à leur insu. Elle requiert également l'autorisation des personnes concernées avant toute utilisation et/ou diffusion d'enregistrements audio, photo ou vidéo. Avant d'installer une caméra de surveillance (notamment une caméra discrète) à votre domicile, si des salariés y travaillent, la loi française actuelle vous oblige à faire une déclaration à la CNIL et à en informer le(s) salarié(s) par écrit. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site de la CNIL (www.cnil.fr).
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes concernant le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.

Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit NX-4215 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2009/125/CE (du Parlement européen et du Conseil), établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie, 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE, concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, et 2014/53/UE, concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

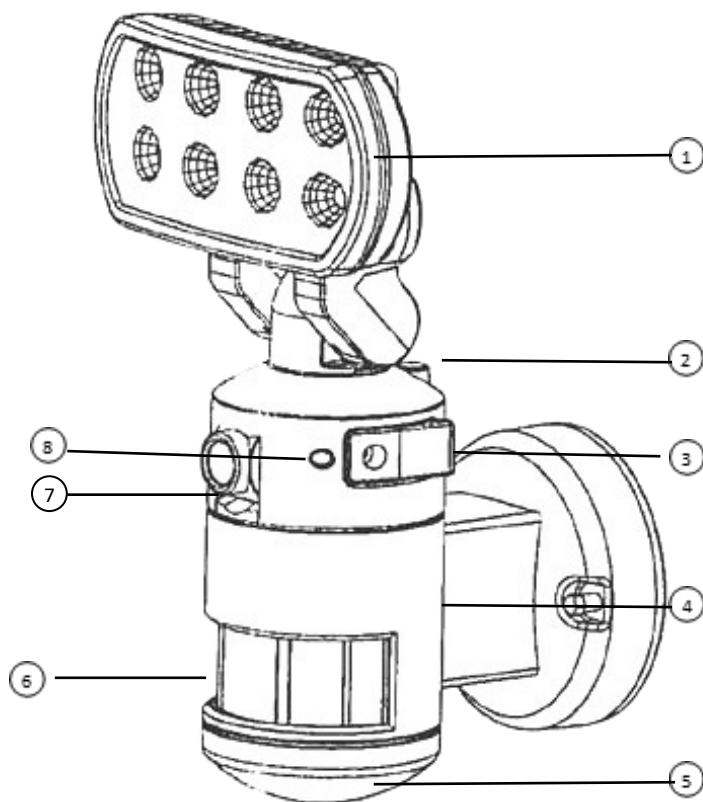


Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.



Description du produit

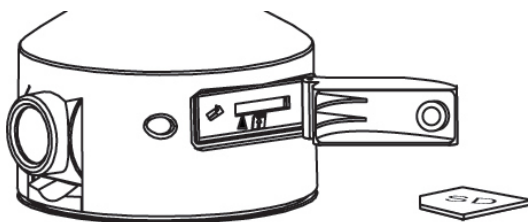


1	Projecteur à LED
2	Touche Reset
3	Fente MicroSD
4	Réglages audio (de l'autre côté)
5	Réglages du mode (en-dessous)
6	Détecteur de mouvement
7	Caméra mobile
8	Voyant LED

Insérer et retirer une carte MicroSD

Pour que la caméra de surveillance puisse prendre des photos ou enregistrer des vidéos, vous devez au préalable insérer une carte MicroSD.

1. Ouvrez le compartiment sur le côté de la caméra, à l'aide de la clé mâle à six pans fournie.
2. Insérez avec précaution la carte MicroSD dans la fente en orientant les contacts vers le bas, comme indiqué sur le schéma situé au niveau de la fente. Les fiches de contact dorées doivent être orientées vers le bas de l'appareil. La carte doit exercer une pression sur le ressort d'éjection. Elle est correctement insérée quand elle reste calée et ne sort pas automatiquement quand vous la relâchez.
3. Pour retirer la carte, poussez-la doucement vers le fond de son logement et laissez la pression du ressort la faire sortir, puis prenez-la avec précaution.



Installation

Consignes de sécurité



ATTENTION :

N'effectuez pas vous-même le montage de la caméra de surveillance : faites appel à un électricien professionnel ! Avant l'installation, assurez-vous que le courant est coupé à l'aide du coupe-circuit (faites basculer les fusibles ou dévissez-les). La caméra de surveillance ne doit en aucun cas être installée à un endroit où passent des câbles ou des conduits. Risque de choc électrique !

Veuillez lire et respecter les consignes suivantes avant l'installation de la caméra de surveillance :

- La caméra doit être reliée correctement à la terre.
- La caméra ne doit pas être montée sur des surfaces inflammables.
- Avant de brancher l'appareil à l'alimentation électrique, vous devez vous assurer que la tension du courant est correcte, que la masse est reliée à la masse, et surtout que la terre est reliée à la terre. Attention, risque de blessures !

- La caméra de surveillance doit être installée à au moins 1,2 m au-dessus du sol. Un montage à une hauteur d'environ 2 m permet est idéal pour des performances optimales.

Le détecteur de mouvement ne fonctionnera pas correctement s'il est monté aux endroits suivants :

- à proximité de l'évacuation d'un appareil de chauffage
- à proximité d'un climatiseur
- orienté sur des véhicules en mouvement
- à proximité d'un point d'eau (en raison des reflets engendrés par la lumière sur l'eau)
- exposé à la lumière émise par d'autres lampes
- orienté vers des arbres ou des buissons

Montage



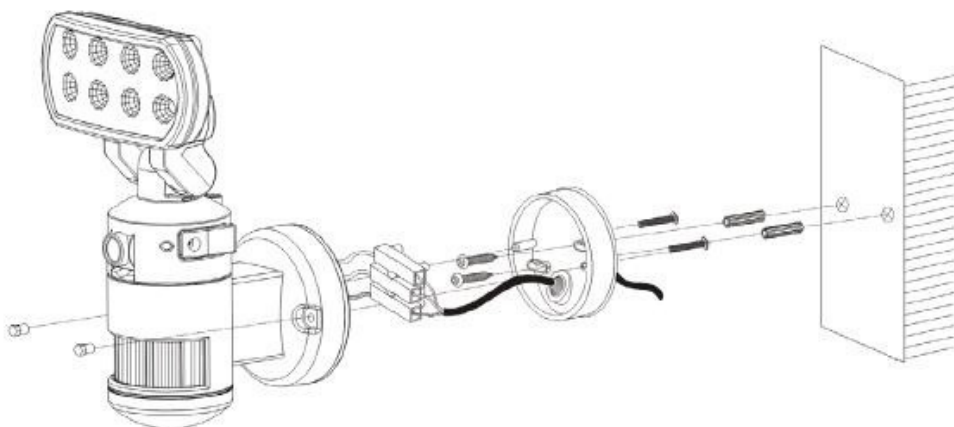
NOTE :

Le matériel de fixation fourni ne convient pas pour les murs en béton armé, acier, ou parpaings béton. Si vous n'êtes pas sûr du type de mur, veuillez demander conseil à des professionnels.



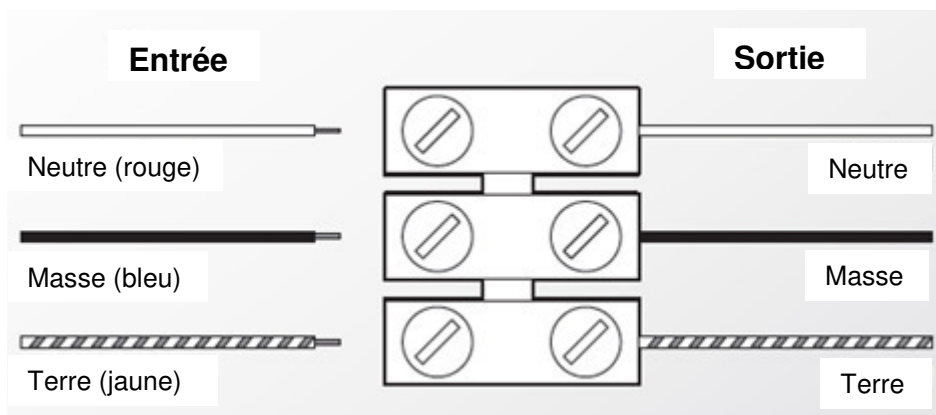
ATTENTION :

N'effectuez pas vous-même le montage de la caméra de surveillance, en particulier l'installation électrique : adressez-vous à un électricien professionnel. Les consignes d'installation ci-dessous s'adressent à un personnel qualifié.



1. Vissez le plateau du support mural et enlevez les bouchons des trous de fixation prévus pour les vis.
2. Utilisez le plateau comme un patron afin de marquer, à l'aide d'un crayon à papier, les emplacements que vous devrez percer. Pour de meilleurs résultats, il convient d'installer la caméra à environ 2 mètres au-dessus du sol.

3. Utilisez une perceuse pour percer les trous devant recevoir les deux chevilles fournies, puis enfoncez ces chevilles fermement dans le mur.
4. Faites passer le câble électrique dans l'espace situé derrière le plateau et connectez-le à la caméra comme indiqué sur le schéma.



5. Assurez-vous que tous les câbles sont branchés correctement et de façon sûre. Vérifiez les branchements une nouvelle fois pour en être totalement certain. La moindre erreur pourrait endommager le produit, causer un incendie ou blesser quelqu'un.
6. Insérez les vis de serrage par l'arrière à travers le plateau, de sorte que leur pointe soit orientée vers la caméra. Fixez la caméra sur ces vis.
7. À l'aide des vis murales, vissez ensuite le plateau du support de la caméra fermement dans les trous que vous avez percés, et dans lesquels se trouvent les deux chevilles.
8. Placez le support sur les vis de serrage et fixez-le à l'aide des deux capuchons.
9. Retirez la protection en plastique ainsi que la bande adhésive de la caméra.



ATTENTION !

Lorsque vous installez la caméra, veillez à ce que la tête de la caméra ne soit pas bloquée ou gênée dans son mouvement. Si la rotation est bloquée lors de la mise en place, l'appareil arrête le moteur pour des raisons de sécurité, et la LED clignote en orange.

Utilisation



NOTE : La caméra peut mettre jusqu'à 1 minute à apparaître comme hot-spot wifi. En cas de dysfonctionnement, appuyez une fois sur la touche RESET.

- La caméra s'allume dès qu'elle est alimentée en électricité.
- Appuyez une fois sur la touche RESET après que la caméra se soit allumée.
- Pour stopper la rotation de la caméra, appuyez sur la touche Mode pendant 3 secondes. La LED du capteur infrarouge clignote en orange. La caméra se place lentement dans sa position standard puis s'arrête.
- Orientez la caméra de manière à ce qu'elle puisse surveiller l'angle de vue souhaité.

Réglages



NOTE :

Après avoir désactivé la rotation de la caméra avec la touche Mode, Couvrez le capteur infrarouge (avec un chiffon p. ex.) Une fois les réglages effectués, découvrez le capteur infrarouge. Pour réactiver la rotation de la caméra, maintenez une nouvelle fois la touche mode appuyée pendant 3 secondes puis relâchez-la. La LED orange arrête de clignoter. Le mode réglé en dernier st alors activé.

Choisir un mode

La caméra de surveillance dispose de 3 modes de fonctionnement, pensés pour différentes situations. Appuyez sur la touche Mode située sous l'appareil pour basculer entre les différents modes. La LED de statut du mode change de couleur selon le mode sélectionné.

ROUGE : pendant la journée : lumière éteinte, caméra allumée, haut-parleur éteint
pendant la nuit : lumière, caméra et haut-parleur allumés

ORANGE : jour et nuit : lumière, caméra et haut-parleur allumés

VERTE : pendant la journée : lumière éteinte, caméra et haut-parleur allumés
pendant la nuit : lumière, caméra et haut-parleur allumés

Messages audio

Votre caméra de surveillance est capable de lire des messages ou des sons préprogrammés dès que le détecteur de mouvement est activé. Vous pouvez enregistrer jusqu'à deux messages audio, ou bien sélectionner un des deux effets sonores stockés dans l'appareil (sonnette de porte, aboiements de chiens).

Sélection du mode Audio

Le mode "silencieux" est activé par défaut ; votre caméra n'émet donc aucun des sons prédéfinis. Vous pouvez cependant changer le mode Audio à tout moment à l'aide de la touche AUDIO MODE située sur le côté de l'appareil.

Appuyez sur la touche AUDIO MODE. Le son actuellement enregistré est lu. Appuyez à nouveau sur la touche pour lire le son ou le message audio suivant. Maintenez la touche

enfoncée jusqu'à ce que le son ou le message audio souhaité soit lu. Ce son ou ce message sera désormais automatiquement lu par la caméra de surveillance en cas de besoin. Pour revenir au mode "silencieux", appuyez sur la touche AUDIO MODE de manière répétée, jusqu'à ce que plus aucun son ne se fasse entendre.

Enregistrer un message

Appuyez sur la touche SET/REC située sur le côté de l'appareil pendant au moins 3 secondes. Un signal sonore retentit. Prononcez votre message devant le microphone. Pour terminer l'enregistrement, appuyez de nouveau sur SET/REC. La fin de l'enregistrement est confirmée par deux bips sonores. Dix secondes après que vous ayez fini de parler, l'enregistrement s'arrête automatiquement. La caméra de surveillance peut stocker jusqu'à deux messages audio. Pour enregistrer un second message, répétez la procédure décrite ci-dessus.



NOTE :

Si vous entendez 3 bips sonores après avoir appuyé pendant 3 secondes sur la touche SET/REC, cela signifie que deux messages sont déjà enregistrés et stockés dans l'appareil. Veuillez alors effacer au moins un des messages avant d'en enregistrer un nouveau.

Lecture et effacement des messages

Si vous n'avez enregistré qu'un seul message, appuyez sur la touche PLAY/ERASE. Le message est alors lu. Pour lire le deuxième message, appuyez de nouveau sur la touche PLAY/ERASE pendant la lecture du premier message. Pour effacer un message, appuyez sur la touche PLAY/ERASE pendant la lecture du message concerné et maintenez-la enfoncée pendant 3 secondes. 2 bips sonores retentissent pour confirmer que le message a bien été effacé.



NOTE :

Dès que vous effacez le premier message, le second message en mémoire devient automatiquement le message numéro 1. Dès lors, le message que vous enregistrerez ensuite deviendra quant à lui systématiquement le message numéro 2.

Lecture des photos et vidéos

Pour pouvoir lire les photos et vidéos enregistrées, vous devez tout d'abord retirer la carte MicroSD de la caméra. Ouvrez le couvercle du port MicroSD à l'aide de la clé mâle à six pans. Appuyez sur la touche Mode pendant 3 secondes. (Pour éteindre l'appareil, appuyez sur la touche Mode pendant 3 secondes.) Enfoncez légèrement la carte MicroSD pour libérer la pression du ressort, puis tirez-la doucement pour la sortir. Vous pouvez alors la lire sur votre ordinateur à partir d'un lecteur ou d'un adaptateur spécifique, et ainsi regarder les photos et vidéos enregistrées par votre caméra.

Application



NOTE :

Les applications sont constamment en évolution et améliorées. Il peut donc arriver que la description de cette application ne corresponde plus à sa version la plus récente.

Votre caméra est commandée et configurée par application. Pour visualiser les images sans avoir à retirer la carte SD, utilisez l'application.



ATTENTION !

L'utilisation d'une carte MicroSD est toujours nécessaire. Si aucune carte MicroSD n'est insérée, des dysfonctionnements peuvent survenir.

Installation de l'application

L'utilisation du produit requiert une application capable d'établir une connexion entre votre haut-parleur wifi et votre appareil mobile. Pour cela, nous vous recommandons l'application gratuite **Smart Guard HD**. Recherchez cette dernière dans Google Play Store (Android) ou dans l'App-Store (iOS) et installez-la sur votre appareil mobile.

Configuration de l'application

1. Connectez la caméra avec votre téléphone portable à l'aide du réseau Internet sans fil. Ouvrez les paramètres du réseau Internet sans fil et sélectionnez l'appareil "Smart Guard-XXXX". Les "XXXX" correspondent au numéro de série unique de l'appareil. Saisissez le mot de passe "12345678".
2. Vous pouvez maintenant voir les images en direct lorsque vous ouvrez l'application.
3. Pour établir une connexion Internet pour la caméra et le téléphone portable, appuyez deux fois sur l'écran. Appuyez sur le menu (roues dentées). On vous demande alors le mot de passe de la caméra (le mot de passe standard est 12345678). Cochez "Remember Password" si vous souhaitez que le mot de passe ne soit pas demandé à la prochaine connexion. Appuyez sur "Join Home AP" (connexion). Sélectionnez votre réseau Internet sans fil et saisissez votre mot de passe. Si aucun réseau n'est détecté, cliquez sur "Refresh" (rafraîchir) pour essayer à nouveau. Cliquez sur "Cancel" (annuler) pour interrompre à nouveau la recherche. Appuyez sur "Join" (connexion) ou interrompez le processus en appuyant sur "Cancel". Patientez 60 secondes pendant que la caméra se connecte au réseau Internet sans fil. La lumière clignote quelques fois.
4. Pour réinitialiser complètement la caméra, maintenez la touche Reset appuyée pendant 6 secondes et débranchez ensuite votre caméra de l'alimentation pendant un court instant. Lors de la nouvelle connexion, appuyez à nouveau sur la touche Reset. La caméra redémarre alors complètement et se retrouve aux paramètres de sortie d'usine. Attendez quelques secondes, le temps qu'elle apparaisse à nouveau sur le réseau sans fil.
5. Retournez sur le menu du réseau Internet sans fil et connectez-vous directement au réseau sans fil de la caméra ("Smart Guard HD-EE", mot de passe : 12345678).
6. Ouvrez à nouveau l'application "Smart Guard HD". Sélectionnez la caméra. Vous êtes désormais connecté à votre caméra ainsi qu'à votre réseau Internet sans fil et avez maintenant accès à votre caméra à tout moment.

**NOTE :**

Pour avoir accès à la caméra de façon mobile, vous devez disposer d'un volume highspeed suffisant et d'une bonne réception sur votre portable (UMTS 3G au moins).

Réglages

Menu Caméra

Si vous appuyez deux fois sur l'écran, la page de menu s'ouvre. Vous avez ici plusieurs options :

Pour changer le nom et le mot de passe de votre caméra, allez sur "wifi Settings" (réglages du réseau Internet sans fil). Vous pouvez maintenant changer le nom de votre caméra ainsi que le mot de passe. Saisissez le nom dans "SSID". Changez ensuite le mot de passe en entrant votre mot de passe actuel dans "Current Password", puis dans les cases "New Password" (nouveau mot de passe) et "Confirm" (confirmer), saisissez deux fois votre nouveau mot de passe. Le mot de passe peut comporter jusqu'à 8 caractères.

Caméra : si vous appuyez sur cette touche, vous recevez une photo de l'enregistrement en direct sur votre téléphone portable. L'écran affiche alors "Saving Image" (image sauvegardée).

REC : démarrez un enregistrement. Vous pouvez l'interrompre à tout moment en appuyant sur le symbole carré. Sinon, l'enregistrement s'interrompt automatiquement après 20 secondes.

Play (carré) : ici, vous pouvez regarder les enregistrements que vous avez effectués avec votre application ou consulter les enregistrements déjà existants sur votre carte MicroSD. Vous obtenez une liste de vos enregistrements en appuyant sur "Mobile Phone". Sélectionnez un enregistrement à visualiser ou supprimez-le en appuyant sur la croix. Si vous appuyez sur "Camera SD-Card" (caméra carte SD), vous obtenez une sélection de dossiers triés par date d'enregistrement. Pour sélectionner l'image souhaitée, choisissez d'abord le jour, puis l'heure et enfin les minutes. Vous pouvez également supprimer une image en cliquant une fois sur la croix.

Lumière (ampoule) : activez la lumière de la caméra en appuyant sur ce symbole.

Paramètres (roues dentées) : après avoir rentré le mot de passe dans "Password", vous avez plusieurs possibilités de réglage :

- Camera Setting (réglage caméra) : vous pouvez transférer l'heure de votre smartphone sur la caméra. Appuyez simplement sur la montre.
- Frequency Setting (réglage fréquence) : réglez la fréquence de votre caméra sur 50 ou 60 Hz en sélectionnant une fréquence. Puis, appuyez sur "OK" ou sur "Cancel" pour interrompre le processus.
- PIR Notification (notification PIR) : ici, vous pouvez être directement informé sur votre téléphone portable lorsque votre caméra effectue un enregistrement. Pour

cela, placez la notification PIR sur "On". Vous pouvez également quitter le menu en appuyant sur "Cancel".



NOTE

Assurez-vous que la caméra est connectée avec le routeur (Join AP Setting). Cette option n'est disponible qu'après la connexion à un routeur et la connexion à Internet.

- Reset to Default (réglages d'usine) : réinitialiser tous les réglages d'usine en appuyant sur "Yes" (oui) ou interrompez le processus en appuyant sur "No" (non).

Dépannage

Pourquoi la carte SD n'est-elle pas reconnue ?

Vérifiez que la carte mémoire est formatée en FAT32. De plus, la carte SD doit être insérée dans la caméra lorsque la caméra est éteinte.

Que se passe-t-il lorsque la carte mémoire est pleine ?

La caméra de surveillance efface automatiquement les données les plus anciennes et les remplace par les données actuelles.

Puis-je transférer les photos ou les vidéos de la caméra via un câble ?

Non. La caméra dispose d'un port pour cartes MicroSD et enregistre les photos et vidéos sur des cartes classiques, disponibles dans le commerce. Ceci vous permet de les lire, transférer et traiter directement sur votre ordinateur.

Qu'est-ce que cela signifie lorsque la LED du Mode clignote en orange ?

Un clignotement orange de la LED du Mode signifie que le moteur de la caméra ne fonctionne pas correctement. Dans ce cas, la caméra continue d'enregistrer les mouvements, mais elle ne peut plus les suivre. Plusieurs motifs peuvent expliquer un tel dysfonctionnement du moteur :

- Blocage : un objet bloque la caméra et l'empêche ainsi de pivoter.
- Dommages au moteur : le moteur de la caméra est endommagé. Vous pouvez tenter de restaurer l'état normal de la caméra en la débranchant quelques secondes de l'alimentation électrique. Avant cela, appuyez sur la touche OFF/REC afin d'arrêter un éventuel enregistrement en cours.

Comment réinitialiser complètement la caméra ?

Pour réinitialiser complètement la caméra, maintenez la touche Reset appuyée pendant 6 secondes et débranchez ensuite votre caméra de l'alimentation pendant un court instant. Lors de la nouvelle connexion, appuyez à nouveau sur la touche Reset. La caméra redémarre alors complètement et se retrouve aux paramètres de sortie d'usine. Attendez quelques secondes, le temps qu'elle apparaisse à nouveau sur le réseau sans fil. Retournez sur le menu du réseau Internet sans fil et connectez-vous directement au réseau sans fil de la caméra ("Smart Guard HD-EE", mot de passe : 12345678).

Protection des données

Avant de transférer l'appareil à un tiers, de le faire réparer ou même de le renvoyer, vous devez impérativement :

- Supprimer toutes les données.
- Restaurer les réglages par défaut de l'appareil.
- Supprimer l'appareil de l'application.
- Retirer la carte mémoire

L'application comporte l'explication des raisons pour lesquelles certaines données personnelles ou certaines autorisations sont requises pour l'enregistrement.

Caractéristiques techniques

Projecteur	LED 8 x 1 W	
Alimentation	230 V	
Réseau Internet sans fil	802.11 b/g/n	
Plage de fréquences	2412 - 2472 MHz	
Puissance d'émission max.	100 mW	
LED HighPower	Quantité	8
	Puissance absorbée	8 x 1 W
	Luminosité	env. 820 lm
	Classe d'efficacité énergétique	A+
	Facteur de puissance électrique	0,5
	Temps de démarrage avant d'atteindre 60 % du flux lumineux complet	< 0,2 s
	Cycles de commutation	25000
	Flux lumineux à la fin de la durée de vie	93 %
	Durée de vie théorique	25 000 h
	Température de couleur	5000 K
	Rendu des couleurs	66 RA
	Angle de faisceau nominal	90°
	Consistance de couleur	< 6 SDCM
Intensité lumineuse nominale	1.168 cd	
Dimensions du système d'éclairage	178 x 153 mm (Ø x L)	
Portée du détecteur de mouvements	10 m	
Angle de détection du détecteur de mouvement	210° (horizontal)	
Portée effective de la caméra	8 m	
Angle de vue de la caméra	60°	
Enregistrement vidéo	Durée	toutes les 20 s
	Résolution	1280 x 720 px (HD 720 p) à 20 ips
Formats d'enregistrement	AVI, JPEG	
Carte mémoire MicroSD(HC)	jusqu'à 32 Go	
Boîtier résistant aux intempéries	IP55	
Composition boîtier	Aluminium, plastique	
Dimensions	254 x 178 x 153 mm	
Poids	env. 1,1 kg	

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- * d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,

- * d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

À cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à

l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

- * (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;
- * (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.
3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de

mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

- (i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié,
- (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou

commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de

télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

Importé par :

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1-3 | D-79426 Buggingen

Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02